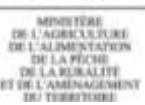




BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL RHONE-ALPES

Cultures fruitières - n°23 du 18 août 2015



Date du prochain Bulletin : mardi 1^{er} septembre 2015.
Ce BSV est réalisé à partir des observations effectuées les 10 et 17 août par les membres du réseau BSV sur les parcelles de référence.

A retenir, cette semaine :

Pêcher-abricotier (p. 1-4) :

- ⇒ Tordeuse orientale : le vol se poursuit en Moyenne Vallée du Rhône
- ⇒ Thrips californien : présence de dégâts, soyez vigilants
- ⇒ *Xanthomonas*/maladies de conservation : soyez vigilants dans les parcelles en situations sensibles

Cerisier (p.4-5) :

- ⇒ *Cossus* : présence de dégâts

Pommier - Poirier (p. 5-10) :

- ⇒ Carpacse : Troisième vol en cours en MVR. Période de pontes de **G2, et période à haut risque d'éclosions de G2 terminée en RL, dernières éclosions attendues cette semaine en zones tardives de MVR, en SHS et RL.**
- ⇒ Maladies de conservation : soyez vigilants en cas de pluie

Châtaignier (p.10) :

- ⇒ Carpacse et Tordeuse : Vol en cours.

Noyer (p.11-12) :

- ⇒ Carpacse : deuxième vol en cours. Période de pontes et période **à haut risque d'éclosions terminée**

Toutes espèces :

- ⇒ Mouche méditerranéenne : Premières captures en MVR sur pêcher
- ⇒ *Drosophila suzukii*: **Dégâts sur myrtilles, soyez vigilants.**
- ⇒ *Xylella fastidiosa* : **Souche détectée en Corse différente de celle présente en Italie.** Signalez tous symptômes suspects aux correspondants observateurs Fredon/Fdgdon

ABRICOTIER - PECHER

Les bilans sont réalisés à partir d'un nombre faible de parcelle de référence de pêchers et d'abricotiers, la majorité étant désormais récoltée.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - *CYDIA MOLESTA*

Situation : Le vol se poursuit. Les prises se maintiennent et sont parfois élevées avec 38 captures enregistrées le 10 août, puis 67 le 17 août sur un même piège en Moyenne Vallée du Rhône. Des dégâts sur pousses étaient visibles le 10 août sur une parcelle de pêcher du réseau en Moyenne Vallée du Rhône.

Résultats des suivis de TORDEUSES ORIENTALES du 10 et 17 août 2015 sur pêcher

secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
MVR 10 août 2015	4	1	2	0	0	1
MVR 17 août 2015	4	0	1	2	0	1



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

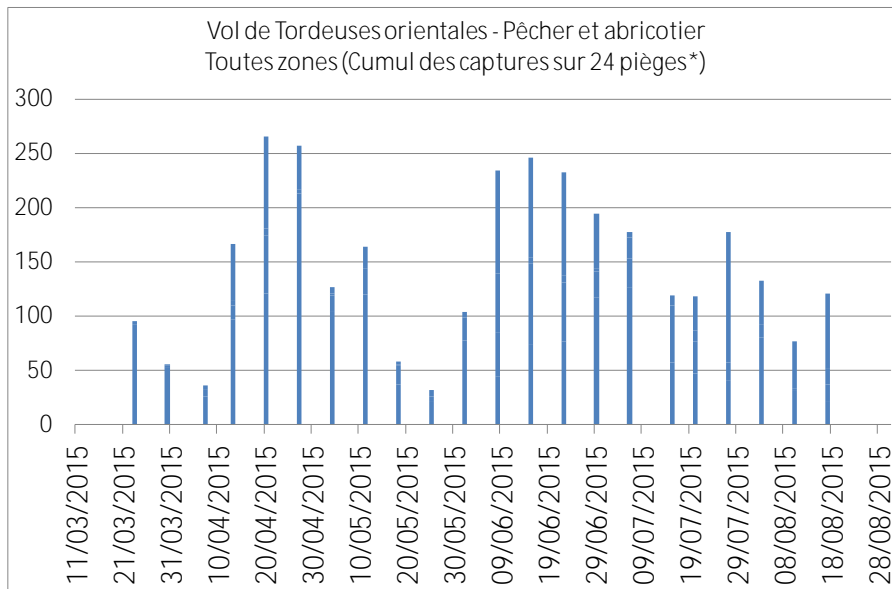
RHONE-ALPES



Résultats des suivis de TORDEUSES ORIENTALES du 10 août 2015 sur abricotier

secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
MVR 10 août 2015	3	2	1	0	0	0
MVR 17 août 2015	3	0	2	0	1	0

Analyse de risque : Il existe toujours un risque d'attaque sur fruits. Les variétés tardives d'abricotiers peuvent être concernées, même si les attaques sont plus rares que sur pêchers.



* cumul sur 7 pièges seulement le 10 et 17 août

MALADIES DE CONSERVATION

Situation : Lors des comptages réalisés à l'approche de la récolte, le 10 août et 17 août, 3 parcelles de pêchers sur 5 étaient concernées par la présence faible (de 1 à 2 %) de fruits pourris en Moyenne Vallée du Rhône.

Analyse de risque et prophylaxie : **Soyez vigilants en cas d'orages, le risque peut redevenir important**, en particulier dans les parcelles présentant des foyers infectieux (rameaux contaminés, fruits momifiés), ou des blessures (attention en cas de grêle, morsures de forficules...). Le grossissement brusque des fruits peut entraîner des microfissures en fragilisant l'épiderme, attention à bien gérer l'irrigation (humidité en conditions de températures chaudes favorables).

Pour limiter les contaminations, des mesures prophylactiques doivent être mises en place :

- Dans les vergers non récoltés, réaliser une taille en vert pour aérer les arbres et diminuer l'hygrométrie du feuillage
- Pour les vergers déjà récoltés, avec présence de fruits pourris ou de momies, réaliser une taille en vert après récolte pour éliminer les rameaux porteurs de fruits momifiés, et les rameaux porteurs de chancres. Pour assainir la parcelle, récupérer les fruits et rameaux atteints dans un palox, les sortir et les brûler.
- Dans tous les cas, il est nécessaire d'identifier les parcelles aux pourritures anormales et de désinfecter tout le matériel ayant servi dans ces vergers, et d'intervenir sur ces parcelles indépendamment des autres, pour éviter la propagation du champignon.



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



MALADIE DES TACHES BACTERIENNES—*XANTHOMONAS ARBORICOLA PV. PRUNI*

Situation : Il n’y a pas eu de signalement de nouvelles parcelles attaquées les 10 et 17 août.

Analyse de risque : Soyez vigilants dans les parcelles de pêcheurs et d’abricotiers sensibles, y compris les parcelles touchées en 2014. Le développement de la bactérie est maximum à 30°C. Au-delà de 22 °C, moins de 5 heures d’humectation suffisent pour entraîner des contaminations. **Soyez donc vigilants en cas d’orage et en conditions d’irrigation (attention aux branches fruitières en bas des arbres).**

Prophylaxie : Maintenir les mesures prophylactiques.

- Intervenir dans les parcelles saines d’abord, celles ayant présenté des symptômes ensuite.
- En fin de travail dès la sortie de parcelle, nettoyer le matériel de tous déchets végétaux (feuilles, fruits, rameaux) et encroûtements de sève sur les sécateurs, les désinfecter et les remiser au sec jusqu’au lendemain.
- Irriguer avec modération, en fonction du besoin. Ne pas arroser trop tôt.
- Eviter les excès d’azote, et les déficits potassiques, se contenter d’une vigueur moyenne mais correcte
- Lors de l’établissement de jeunes vergers, éviter les systèmes d’irrigation mouillant le bas du feuillage et proscrire l’aspersion sur frondaison, à éviter absolument. Signaler au SRAL Rhône-Alpes ou à votre technicien toute nouvelle parcelle suspecte.

FORFICULES—*FORFICULA AURICULARIA*

Situation : La pression reste importante. Le 10 août, 1 parcelle de pêcheurs du réseau proche de la récolte présentait des morsures sur fruits avec 2 % de dégâts.

Analyse de risque et méthodes alternatives : Le risque de morsure est fort actuellement. En complément de la barrière de glu, il est important d’éliminer les branches touchant le sol, et les rejets qui constituent des ponts de passage pour les forficules, pour contourner l’anneau de glu. Attention à la gestion de l’enherbement qui peut former par endroit des ponts de passage pour l’insecte. Bien penser à retirer la glu après récolte, car, par fortes chaleurs, celle-ci peut entraîner des brûlures sur les troncs.

ABRICOTIER

D. SUZUKII

Analyse de risque : Il existe un risque d’attaque sur abricots à maturité à cette période en particulier si les fruits sont sujets à l’éclatement, aux microfissures ou autres blessures (soyez vigilants dans les parcelles grêlées, avec dégâts importants de forficules). **Soyez vigilants en particulier à proximité des parcelles de cerisiers, et réalisez des observations régulières pour repérer et détruire tous fruits suspects.**

PETITE MINEUSE DU PECHER—*ANARSIA LINEATELLA*

Situation : Le vol se poursuit, il s’agit du deuxième vol. Un dépassement du seuil de 30 captures hebdomadaires a été observé le 10 août avec 32 captures sur une parcelle. Le 17 août, le nombre de captures sur une autre parcelle était proche du seuil avec 28 captures. **Aucun dégât n’a été observé à ce**

Résultats des suivis d’ <i>ANARSIA</i> sur abricotier						
secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 30 captures	Nombre de pièges avec plus de 30 captures
MVR 10 août 2015	4	0	1	1	1	1
MVR 17 août 2015	3	0	2	0	1	0

jour.



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



Analyse de risque : Le risque d'attaque sous l'effet du développement des larves de deuxième génération concerne les parcelles proches de la récolte, avec dépassement du seuil de 30 captures par semaine.

ENROULEMENT CHLOROTIQUE DE L'ABRICOTIER-ECA

Réglementation : Cf. BSV n° 20 du 07/07/2015

Analyse de risque et mesures de lutte :

Actuellement, nous ne sommes pas en période de risque de contamination par le vecteur *Cacopsylla pruni*. Mais, profitez de la période estivale pour repérer les arbres atteints. Les symptômes sont en effet plus facilement visibles : les feuilles jaunissent et s'enroulent autour de la nervure principale (à ne pas confondre avec des problèmes au niveau des racines ou du collet).



Les mesures de lutte obligatoire définies par l'arrêté du 18 décembre 2014 en Drôme-Ardèche, sont les suivantes :

- repérer et éliminer les arbres présentant des symptômes de manière à ce qu'il n'y ait pas de rejet de porte-greffe
- Ne pas laisser se développer les rejets de porte-greffes des arbres fruitiers
- Il est également demandé de signaler les vergers abandonnés et présentant des symptômes

PECHER

THRIPS CALIFORNIEN - *FRANKLINIELLA OCCIDENTALIS*

Biologie : Cf. *BSV n°15*

Situation : Le 10 août et 17 août, aucune parcelle du réseau n'était concernée par la présence de thrips. Néanmoins, des dégâts étaient visibles le 10 août sur une parcelle de Moyenne Vallée du Rhône avec 15% de fruits attaqués.

Analyse de risque et prophylaxie : Soyez vigilants sur les variétés proches de la maturité, en cas de nouvelle période chaude et sèche.

Veillez à **faucher régulièrement l'enherbement** pour enlever les fleurs, et limiter ainsi ses populations. Des fauches trop espacées peuvent provoquer des remontées soudaines et massives de thrips dans les arbres. Ces remontées peuvent être particulièrement préjudiciables dans les **15 à 20 jours précédant la récolte.**

Seuil de nuisibilité : 50 thrips pour 100 pousses (par battage) ou 100 formes mobiles pour 50 fruits observés (soit 2 individus par fruit).

COCHENILLES DU MÛRIER - *PSEUDOLACASPIS PENTAGONA*

Situation : Le deuxième essaimage, débuté le 24 juillet en Rhône-Loire, est terminé.

CERISIER

MALADIE DU FEUILLAGE (CYLINDROSPORIOSE OU ANTHRACNOSE, CORYNEUM)

Analyse de risque : Certains vergers peuvent présenter des symptômes de corynéum, de cylindrosporiose. En cas de périodes pluvieuses prolongées, des contaminations peuvent se développer et entraîner **des chutes massives de feuilles en cours d'été.** Le risque est faible actuellement compte tenu des conditions climatiques sèches.



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



COSSUS GÂTE-BOIS

Situation : La présence de l'insecte a été repérée sur une parcelle du réseau le 10 août en Ardèche.

Analyse de risque : Ce ravageur xylophage peut entraîner d'importants dégâts et la mort rapide de cerisiers, il est surtout rencontré dans le secteur Rhône-Loire. La période à risque de dégâts est en cours. Les larves creusent des galeries sinueuses de section ovale dans l'écorce ou dans le bois, le plus souvent au voisinage du collet. On peut repérer leur présence par l'observation d'excréments rougeâtres en dehors des galeries, dégageant une odeur désagréable. On peut trouver les exuvies des larves dans l'écorce au niveau de la sortie des galeries. Soyez vigilants.

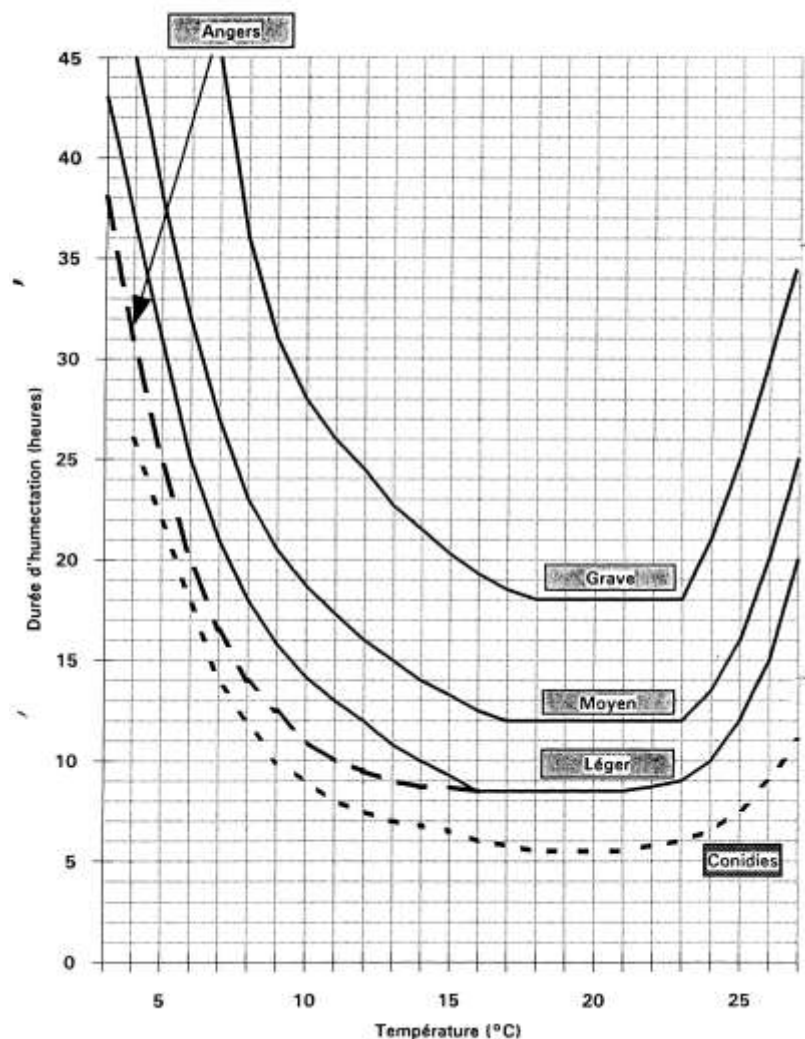
POMMIER-POIRIER

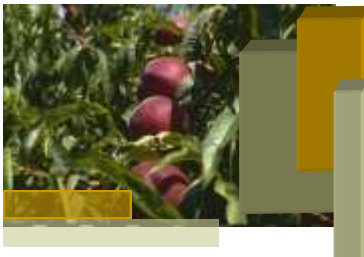
TAVELURE DU POMMIER—*VENTURIA INAEQUALIS*

Analyse de risque : Les conditions peuvent être favorables aux contaminations secondaires en cas d'orage suivie d'une longue période d'humectation. Soyez également vigilants dans vos parcelles en cas d'irrigation par aspersion, car le feuillage peut rester humide plusieurs heures.

Pour que des contaminations par les conidies se produisent, il faut 5 h 30 à 6 heures d'humectation entre 15°C et 25°C, 9 heures d'humectation à 26°C et 11 heures d'humectation à 27°C, selon Mills.

Courbe de Mills : niveaux de risque pour les Ascospores et les Conidies





BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES

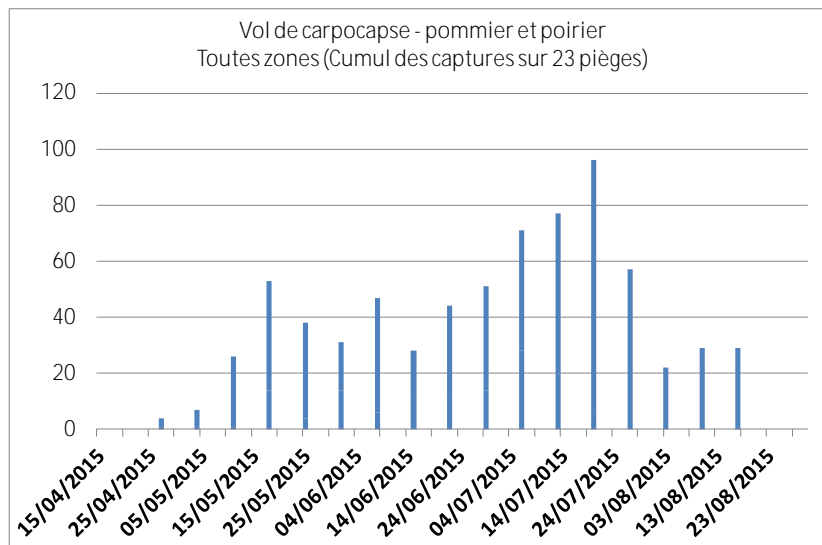


CARPOCAPSE - *CYDIA POMONELLA*

Situation : Le deuxième vol approche de la fin en Rhône-Loire et Savoie/Haute-Savoie, un troisième vol est actuellement en cours en zones précoces et moyennes de Moyenne Vallée du Rhône.

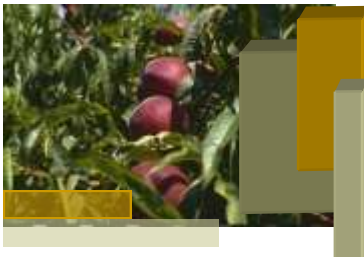
Résultats des suivis de CARPOCAPSE du 10 août sur pommier et poirier						
secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 2 captures	Nombre de pièges avec 3 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec plus de 10 captures
MVR	12	7	2	0	3	0
RL	1	1	0	0	0	0
S-HS	5	8	1	1	0	0

Résultats des suivis de CARPOCAPSE du 17 août sur pommier et poirier						
secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 2 captures	Nombre de pièges avec 3 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec plus de 10 captures
MVR	11	4	3	3	1	0
RL	4	4	0	0	0	0
S-HS	9	6	2	1	0	0



Modélisation et analyse de risque :

Pourcentage d'avancement en G2 estimé par le modèle au 17 août 2015				
Secteur	Zone	Adulte Carpocapse	Pontes de Carpocapse	Eclosions de Carpocapse
RL	Zone précoce	100 %	99 %	96 %
	Zone moyenne	100 %	99 %	94 %
	Zone tardive	100 %	99 %	90 %
SHS	Zone précoce	100 %	99 %	92 %
	Zone tardive	99 %	98 %	77 %



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



Prévisions des modèles au 17 avril :

Rhône-Loire : La période de pontes de G2 est terminée en toutes zones. La période à haut risque d'éclosions est également terminée. **Les éclosions de G2 devraient poursuivre jusqu'au 21 août en zones précoces, jusqu'au 24 août en zones moyennes, jusqu'au 25 août en zones tardives.**

Savoie/Haute-Savoie : La période de pontes de G2 se termine en toutes zones. **La période à haut risque d'éclosions est terminée en zones précoces, et se terminera le 19 août en zones tardives. Les éclosions devraient se poursuivre jusqu'au 23 août en zones précoces et jusqu'au 25 août en zones tardives.**

secteur	Zones de précocité ZP : zones précoces, ZM : zones moyennes, ZT : zones tardives	CARPOCAPSE - ECLOSIONS Données prévisionnelles (modèle DGAL)										
		AOÛT										
		18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
Rhône-Loire	ZP	risque modéré (G2) 98%				risque nul						
	ZM	risque modéré (G2) 98%						risque nul				
	ZT	risque modéré (G2) 98%								risque nul		
Savoie/Haute-Savoie	ZP	risque modéré (G2) 98%					risque nul					
	ZT	80%	risque modéré (G2) 98%							risque nul		

NB : Fin de modélisation en MVR (développement de G2 terminé en zones précoces et moyennes, dernières éclosions de G2 attendues cette semaine en zones tardives). Dans ce secteur, un troisième vol est en cours, il existe donc toujours un risque d'attaque sur fruit lié au développement de G3.

PETITE TORDEUSE DES FRUITS - CYDIA LOBARZEWSKII

Situation : Il n'existe qu'une seule génération par an pour ce ravageur. Nous sommes actuellement dans la période de fin de développement des larves qui quittent les fruits pour trouver des abris pour hiberner.

Analyse de risque : La période de risque d'attaque est désormais terminée.

TORDEUSES DE LA PELURE - CAPUA et PANDEMIS

Situation : Nous sommes actuellement en fin de vol de deuxième génération.

Analyse de risque : Des attaques sur fruits peuvent encore se produire, sous l'effet du développement des larves de G2.

POU DE SAN JOSE

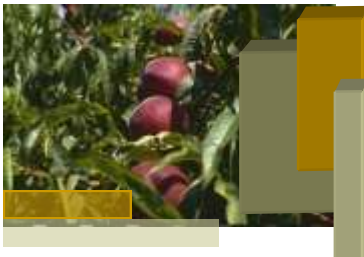
Situation : Le deuxième essaimage débuté le 31 juillet hors réseau en Rhône-Loire, est désormais terminé.

Analyse de risque : Il n'y a plus de risque de dispersion des cochenilles au sein de l'arbre actuellement. Il faudra être vigilants dans les parcelles concernées, sur la période fin septembre-début octobre en période de récolte, car étant donné l'été sec et chaud actuel, un troisième essaimage pourrait se produire à cette période et entraîner une nouvelle migration de larves sur le feuillage et sur les fruits.

FEU BACTERIEN-ERWINIA AMYLOVORA

Analyse de risque et prophylaxie : Réalisez des observations régulières. En cas de présence (Cf. photo de symptôme sur poirier dans le BSV n°15, et sur pommier dans BSV n°16) :

- Supprimez les symptômes le plus tôt possible après leur apparition. Il est nécessaire de couper largement en dessous du dernier signe visible de la maladie (1 m en dessous sur poirier, et 30 cm en dessous sur pommier). Plus la vitesse de croissance est importante, plus la bactérie est active, plus cette distance doit être grande. En cas de forte attaque, l'arrachage de l'arbre entier doit être envisagé.
- Veillez à réaliser l'assainissement par temps sec, et à désinfecter les outils de taille.
- Evacuez hors du verger les bois taillés par temps sec, rapidement (dans les 24 h), et les détruire (brûlage).



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



Retrouvez les mesures prophylactiques détaillées et toujours en vigueur dans la Note Technique Feu Bactérien 2013 : http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_Technique_Feu_Bac_2013_cle0fa984.pdf

MI NEUSE MARBRÉE-*PHYLLONORYCTER BLANCARDELLA*

Situation : La présence faible de dégâts a été observée le 10 août sur une parcelle du secteur Rhône-Loire avec 2 % des feuilles atteintes.

Analyse de risque : Les dégâts de mineuses marbrées sont rarement importants. **Ils peuvent devenir problématiques uniquement** en cas de forte présence de mines sur les feuilles et de dépassement du seuil de nuisibilité. Dans ce cas, la photosynthèse est perturbée et les arbres peuvent être affaiblis.

Seuil de nuisibilité : 200 mines pour 100 feuilles.



MALADIES DE CONSERVATION

Les principaux champignons responsables de ces pathologies sont des parasites latents (champignons **pénétrant dans les fruits par des portes d'entrée naturelles**), ou des parasites de blessures.

Les parasites latents : Ces champignons pénètrent pas les lenticelles, l'œil, le pédoncule. Ils se développent après un temps de latence plus ou moins long. La contamination se fait essentiellement en verger à la faveur des pluies qui disséminent les spores.

- Le *Gloesporium* est présent sous forme de petits chancre sur les rameaux. Les spores sont disséminées à la surface des fruits sous l'action de la pluie et pénètrent dans les lenticelles. Sur fruits, ce champignon occasionne des pourritures brunes circulaires autour des lenticelles infectées.

- Le chancre commun (*cylindrocarpon mali*) est la forme asexuée de *Nectria galligena*. Lorsqu'il existe des chancres dans le verger, les fruits peuvent être contaminés. Ce champignon entraîne une pourriture sèche au niveau de l'œil en verger et une pourriture lenticellaire en conservation.

- Le phytophthora (*Phytophthora cactorum*) est un champignon qui se conserve dans le sol. Les fruits tombés ou ceux qui sont sur les branches basses sont les premiers à être contaminés. Il provoque une pourriture ferme, brune à contour diffus.

Les parasites de blessures : Ces champignons pénètrent dans les fruits par les portes d'entrée accidentelles et ont un développement rapide. La contamination peut se faire en verger, mais aussi dans les locaux de conservation.

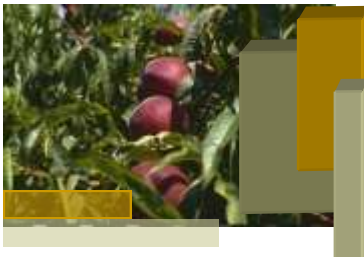
- La moniliose (*Monilia fructigena*) se caractérise par une pourriture ferme brune qui se couvre rapidement de coussinets bruns disposés en cercles concentriques. Les fruits restent souvent accrochés dans l'arbre (fruits momifiés) et constituent une source de contamination.

- **Le botrytis de l'œil** (*Botrytis cinerea*) est un champignon à la fois parasite latent et de blessure. La contamination peut avoir lieu en fin de floraison et se maintenir à l'état latent dans les organes infectés. Les symptômes (petites lésion sèche brune au niveau de la cavité oculaire) s'expriment en été. La contamination est également possible sur les fruits blessés. En conservation, la pourriture est brune, molle et se couvre d'une feutrage gris.

- Le pénicillium (*Penicillium expansum*) est une pourriture molle de forme circulaire et à contour net. Les fructifications apparaissent sous la forme d'une moisissure bleu-verdâtre. Ce champignon se conserve et se dissémine souvent à partir des pallox.

Source : BSV Arboriculture Pommier Nord Poitou Charentes n°80 du 04/08/2015





BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



Analyse de risque et prophylaxie : Les maladies de conservation sont favorisées par un temps humide dans le mois précédent la récolte. Les conditions actuelles sont peu favorables, mais peuvent le devenir en cas de période pluvieuse annoncée.

Mettez en place des mesures prophylactiques à la récolte :

- Veillez à faire chuter et à retirer du verger les fruits atteints pour limiter les sources de contaminations.
- Manipulez avec précaution les fruits pour éviter les blessures au moment de la récolte et de la phase de **conditionnement et triez à l'entrée en station**.
- **Supprimez tout ce qui peut entraîner des chocs lors de passages d'engins (rameaux longs)**.
- Eliminez les fruits trop près du sol (risque *phytophthora*).
- Evitez de cueillir en conditions pluvieuses.
- Utilisez des emballages propres.
- Ne laissez pas séjourner dehors les palox et caisses récoltés.

MALADIES PHYSIOLOGIQUES

Analyse de risque et prophylaxie : **les périodes sèches et de fortes chaleurs sont favorables à l'apparition de désordres physiologiques** tels que les « coups de soleil » et le Bitter Pit (également appelé Maladie des tâches brunes).

- Les « coups de soleil » se retrouvent souvent dans les parcelles dépourvues de filets anti-grêle, ou en bout de rangs. Les journées chaudes provoquent des dégâts sur la face la plus exposée du fruit, allant de **la simple décoloration, jusqu'à la formation d'un tissu liégeux**. Parmi les variétés les plus sensibles, on trouve Gala, Granny smith, Jonagold et Elstar.
- Bitter pit est provoqué par un manque de calcium dans le fruit accentué par les fortes chaleurs et la sécheresse. Une irrigation régulière et des apports de calcium pendant l'été peuvent prévenir l'apparition de ce désordre physiologique.



Coup de soleil sur pomme
photo FREDONRA

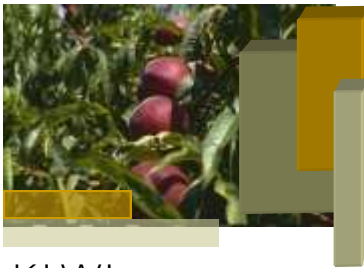


Dégâts de *Bitter pit* sur pomme
Photo FREDONRA

POIRIER

PSYLLE DU POIRIER—*CACOPSYLLA PYRI*

Analyse de risque et prophylaxie : **Maintenez les mesures d'aspersion qui permettent de limiter l'activité des populations de psylles et les dégâts**. Cela permet de lessiver le miellat et de fragiliser les larves (**alternance entre période d'irrigation, et période sèche**). Cette mesure est **déconseillée sur les parcelles attaquées par le Feu Bactérien**, et sur les parcelles ayant été fortement attaquées par la Tavelure les années précédentes ou cette année.



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



KIWI

BACTERIOSE DU KIWI - *PSEUDOMONAS SYRINGAE PV. ACTINIDIAE*

En cas de dégâts suspects, contactez le SRAL Rhône-Alpes. Veillez à mettre en place des mesures prophylactiques pour limiter la progression de la maladie en verger :

- **Limiter le plus possible le transport de débris végétaux d'une parcelle à l'autre.**
- Pour toute opération, commencer par les parcelles présumées saines et terminer par les contaminées.
- Après le passage dans ces dernières, veiller à limiter le risque de sortie de la parcelle de débris végétaux contaminés.
- Eliminer feuilles et tout matériel végétal qui pourraient souiller les engins utilisés (grille du pulvérisateur, lames du broyeur, roues du tracteur, etc...), pour ne pas prendre le risque de les transporter dans une parcelle saine.
- Laver les outils de taille des débris végétaux et les désinfecter avant leur remisage.
- Ne pas garer les véhicules sous les kiwis.
- Important : dans la mesure du possible éviter de travailler dans vos plantations par temps humide

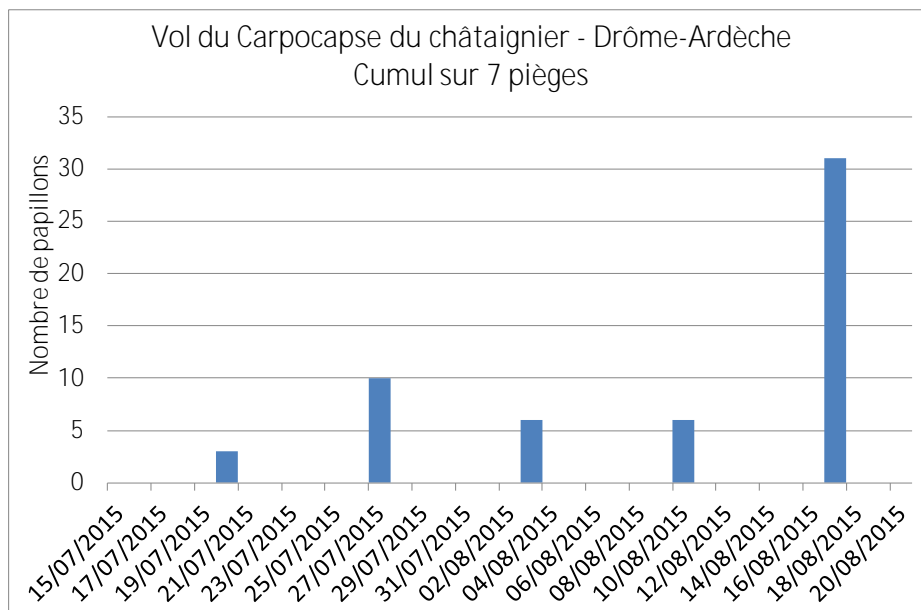
Retrouvez plus d'informations sur les mesures prophylactiques en cliquant sur le lien suivant :

http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_RA_Arbono33du12102011_cle09663e.pdf

CHATAIGNIER

CARPOCAPSE

Situation : Le vol de carpocapse du châtaignier se poursuit en Drôme et Ardèche avec des prises en nette augmentation.

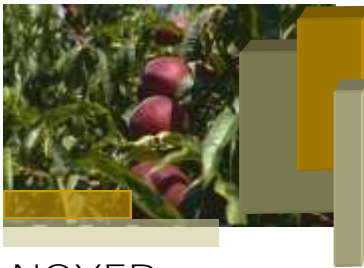


Analyse de risque : Nous sommes dans la période à haut risque d'attaque sur fruits actuellement.

TORDEUSES DU CHATAIGNIER

Situation : Aucune capture n'était visible sur un piège suivi le 10 août, mais 6 captures ont été enregistrées au total sur 3 pièges le 17 août.

Analyse de risque : Il existe un risque d'attaque actuellement sur les parcelles sensibles.



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

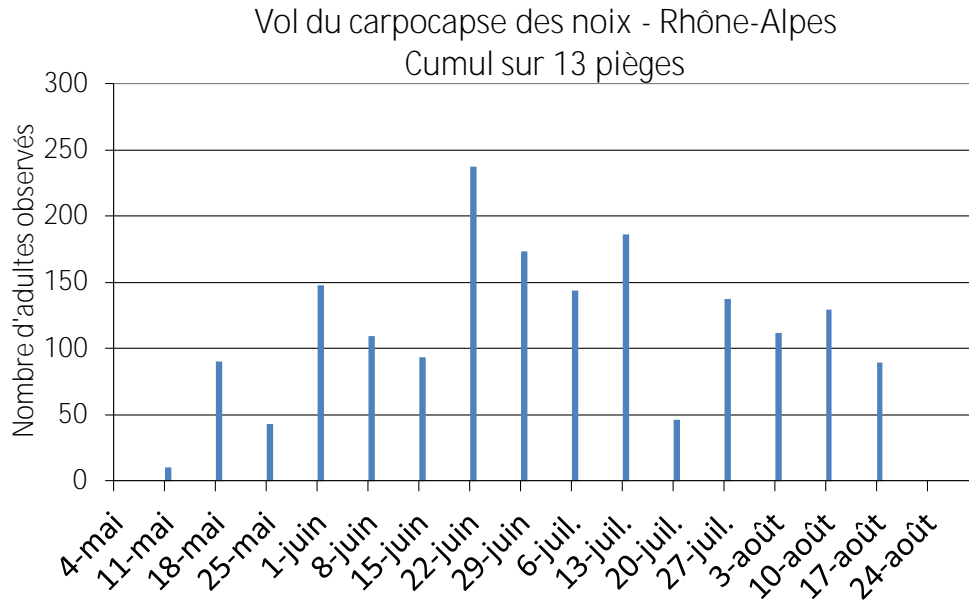
RHONE-ALPES



NOYER

CARPOCAPSE - *CYDIA POMONELLA*

Situation : Les résultats de piégeage montrent que le vol se poursuit avec des prises en diminution mais qui restent parfois importantes.



Modélisation et analyse de risque : Le modèle DGAL Carpocapse des pommes est utilisé pour suivre le développement du ravageur sur le noyer. Toutefois, il est à noter que le comportement de l'insecte peut être différent d'une espèce à l'autre.

Le modèle indique qu'au 17 août, 99 % du deuxième vol des adultes, 97 % des pontes de G2 et 76 % des éclosions de G2 ont été atteints. Les pontes de G2 et la période à haut risque d'éclosions se terminent. D'après le modèle, les éclosions de G2 doivent continuer jusqu'au 30 août.

Attention, étant donné que les relevés de piégeage montrent que le deuxième vol est toujours **en cours contrairement aux indications du modèle, la période d'éclosions devraient se poursuivre au-delà du 30 août.**

MOUCHE DU BROU DE LA NOIX

La Mouche du Brou de la Noix a fait l'objet d'un changement de réglementation fin 2013. Depuis 2014, la lutte n'est plus inscrite dans un cadre obligatoire. Cependant le suivi de ce ravageur reste important et nécessaire pour la filière : en 2015, un réseau de piégeage est maintenu et comprend 196 pièges en-glués jaunes répartis sur 171 communes/zones, suivis par un réseau spécifique de 145 observateurs. Pendant toute la saison, le BSV fera état des communes avec vol observé et des communes avec captures éparses.

L'adulte est identifiable par la présence d'un point jaune caractéristique du genre *Rhagoletis* en bas du thorax, ET des ailes transparentes marquées par 3 traits noirs épais, dont le dernier est prolongé en forme de L. (Voir photos dans BSV n°21 du 21/07/2015).



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



Situation :

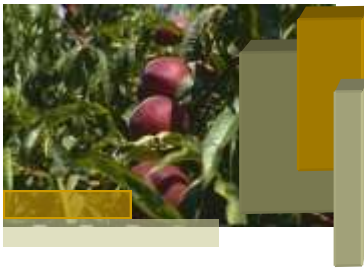
Voici la liste des nouvelles communes ou zones de communes (zone précisée par une lettre à côté du nom de la commune), concernées par des captures, depuis la parution du dernier BSV :

Liste des nouvelles communes (ou zones de communes) avec vol confirmé au 18 août 2015

Département	Communes
26	BARBIERES
26	MONTELIER
26	ST MARTIN D AOUT
26	VERCHENY
26	VESC
38	CHASSELAY
38	CHATONNAY
38	ECLOSE
38	LA FRETTE
38	GILLONNAY
38	MOTTIER
38	STE ANNE SUR GERVONDE
38	VINAY_B
38	VOUREY
38	AUBERIVES EN ROYANS
38	CHEVRIERES_A
26	LE GRAND SERRE
38	SERRE NERPOL
26	ST LAURENT EN ROYANS
38	TULLINS_A
38	CHATTE_B
38	VIRIVILLE

Liste des nouvelles communes (ou zones de communes) avec captures éparées au 18 août 2015 :

Département	Communes
38	BOSSIEU
38	SERRE NERPOL
38	ST PIERRE DE BRESSIEUX
38	SILLANS
26	LAVAL D AIX
26	ST ROMAN
26	MONTMIRAL_A



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



FRUITS ROUGES

D. SUZUKII SUR FRUITS ROUGES

Situation : Pour rappel, seuls les mâles sont comptabilisés lors des relevés. Sur mûres à Ville-sous-Anjou (38), 5 mâles ont été capturés le 10 août, puis, aucun le 17 août. Aucune capture n'a été enregistrée sur fraisier le 10 août à Roussillon (38), mais 1 capture a été observée le 17 août.

Des dégâts sur myrtilles ont été observés hors réseau en secteur Rhône-Loire : des œufs, larves et pupes de *D.suzukii* étaient visibles dans un échantillon de fruits prélevés le 30 juillet.



Larves de *D. suzukii* sur myrtille
Photo FREDONRA

Analyse de risque et prophylaxie : Nous sommes toujours dans la période à risque d'attaque. Tout doit être fait pour éviter la pullulation de l'insecte dans les cultures. Il est donc recommandé de :

- Dès les premiers fruits matures, il faut augmenter de vigilance, et observer régulièrement les fruits pour détecter les premiers dégâts. Les fruits à pleine maturité sont plus exposés aux pontes de *D. suzukii*
- ne pas trop espacer les cueillettes des cultures à récolte étalée (au minimum 2 récoltes/semaine en framboise et fraise).
- Maintenir un enherbement bas et aérer au maximum la culture. Tout ce qui favorise l'hygrométrie et l'humidité dans la culture doit être évité
- Récolter les fruits avant la sur-maturité. Les fruits infestés sur le plant ou tombés au sol sont à évacuer des cultures et à détruire régulièrement au moment de la récolte. Ils peuvent être mis en sacs ou containers hermétiques et laissés quelques jours au soleil. L'enfouissement des fruits n'est pas efficace.

TOUTES ESPECES

CICADELLE PRUINEUSE - *METCALFA PRUINOSA*

Situation : La présence faible d'adultes *Metcalfa pruinosa* a été observée les 10 et 17 août sur une parcelle de pommier, une parcelle de poirier et une parcelle de kiwi. Des larves étaient visibles sur l'une d'entre elles. Cf. Biologie et photos dans BSV n°21 du 21/07/2015.

Analyse de risque : La période actuelle est favorable au développement de l'insecte. Soyez vigilants.

MOUCHE MEDITERRANEENNE - *CERATITIS CAPITATA*

Biologie : Cf. BSV n° 22 du 04/08/2015

Situation : Un suivi hebdomadaire est en place pour la surveillance des populations de mouches méditerranéennes. Les premières captures ont été observées sur pêcher en Moyenne Vallée du Rhône, avec 1 capture le 10 août sur une parcelle, et 2 captures le 17 août sur une autre. La troisième parcelle de pêcher suivie ne présentait pas de capture, tout comme la parcelle de pommier suivie.

Analyse de risque : L'installation de la mouche méditerranéenne peut être favorisée par des conditions chaudes et sèches dans notre région. Il existe un risque d'attaque sur fruits en cas de vol de l'insecte détecté par piégeage.



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



XYLELLA FASTIDIOSA

La présence de cette bactérie polyphage et qui a causé en Italie la perte de milliers d'hectares d'oliviers, a été détectée pour la première fois en France, dans le Sud de la Corse, à partir d'un échantillon de Polygala à feuilles de myrte prélevé le 20 juillet. Des mesures de lutte ont été mises en place conformément à la Décision européenne du 18/05/2015 qui encadre la surveillance de cet organisme réglementé. La souche détectée en Corse est différente de celle présente en Italie. Pour en savoir plus, consultez la page :

<http://agriculture.gouv.fr/en-savoir-plus-sur-la-sous-espece-de-xylella-fastidiosa-detectee-en-corse>

En Rhône-Alpes, en cas de symptômes suspects, contactez les correspondants observateurs du réseau Fredon/Fdgdon chargés de centraliser les signalements. **Pour obtenir les coordonnées des référents, consultez la page :** <http://www.fredonra.com/filiere-agricole/arboriculture/xylella-fastidiosa/>

PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS

La Note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation. Vous la trouverez à l'adresse suivante : http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_nationale_abeilles_pollinisateurs_cle87a536-4.pdf

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône-Alpes.

Directeur de publication : Jean-Luc FLAUGERE, Président du Comité Régional d'Epidémiologie

Animation : Anne-Lise CHAUSSABEL, Chambre d'agriculture de la Drôme

Analyse de risque et Rédaction : Manuela DAGBA, FREDON Rhône-Alpes

Comité de validation : Chambre d'agriculture de la Drôme, SRAL Rhône-Alpes

A partir des observations réalisées par : Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, et de l'Isère, Chambre d'agriculture Savoie-Mont-Blanc, Coopérative du Pilat, Agrisudest SA, Naturapro, Lorifruit, Terres dioises, Ets Payre, EPL Olivier de Serres, Earl les Vergers du Puits, Ets Bernard, SCAN, Groupe Dauphinoise, Valsoleil, Inovappro, Agrodia, FDGDON26, FDGDON38, FDGDON 07, FDGDON73, FREDON Rhône-Alpes, ADABIO, Verger Expérimental de Poisy, Cooptain, Coopénoix, SENURA, SEFRA

Ce bulletin sera produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRARA dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.